Manitoba Consommation et Corporations Titres fonciers



AVIS DE BAIL VIAGER

1.	LOCATEUR (donner le nom complet, l'adresse et le code postal)	
		Voir l'annexe.
2.	AVIS	
	Le bien-fonds décrit aux présentes est assujetti aux dispositions de la <i>Loi sur les baux viagers</i> .	
3.	DESCRIPTION DU BIEN-FONDS	
	N° DU TITRE EN FIEF SIMPLE RÉVERSIF	Voir l'annexe.
	N° DE L'ACTE FORMALISTE	VOIr ranneae
	N DE LACTE FORMADIOTE	
4.	ADRESSE DU LOCATEUR AUX FINS DE SIGNIFICATION ou, voir la case 1.	Inclure le code postal.
5.	SIGNATURE DU LOCATEUR	
	 Je suis l'un des dirigeants/représentants du locateur, je suis majeur et j'ai une connaissance personnelle des faits mentionnés aux présentes. 	(e)
	2. Au moins une des unités locatives de l'ensemble résidentiel situé sur les biens-fonds décrits ci-dessus est assujettie aux dispositions de la Loi sur les baux viagers.	
		DATE J M A
		_
	Nom Signature	

RÉSERVÉ AU BTF

DROITS VÉRIFIÉS SOMM		MME REMBOURSÉE
Certificat d'enregistrement		
Enregistré le	BA VI	DE AVIS
sous le n°	IL AGER	_ ö
J'atteste que l'instrument ci-joint a été enregistré a	u	
des titres fonciers de	_	
et porté sur le certificat de titre nº		_
, pour le registraire d	le district	et
Nouveau nº du certificat de titre		_

</noHtml>